

CONDITIONS

Le prix d'un abonnement est de \$1.00 par an. Nous accordons des abonnements de faveur à 75 cents pour les Sociétés de secours mutuel qui nous adresseront les noms d'au moins vingt-cinq abonnés. Pour avoir droit à cette remise, il faut absolument faire partie d'une association catholique de bienfaisance. Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros, parus.

FÊTE PATRONALE

DISCOURS DE M. M. E. BERNIER

Représentant à la Chambre des Communes.

(Suite et fin)

J'approuve donc sans restriction, l'idée d'établir des succursales dans toute l'étendue du diocèse de St Hyacinthe, de réunir dans une même organisation toutes ces sociétés de secours mutuel afin de faire jouir des avantages qu'elles offrent tous ceux qui en font partie.

Je passe maintenant à l'autre partie de mon sujet.

L'Union St Joseph a fondé récemment un journal dont le titre est l'*Echo* de l'Union St Joseph de St Hyacinthe, et elle m'a fait le plaisir de me l'adresser régulièrement depuis le jour de sa fondation. Je l'ai lu avec la plus grande satisfaction. Le numéro *prospectus* annonce qu'il restera en dehors de toutes questions politiques et qu'il sera l'organe exclusif de la société qui l'a fondé.

J'espère, dans l'intérêt du journal de l'Union St Joseph, que ce programme sera suivi à la lettre et que le journal évitera avec soin de discuter les questions politiques et toutes celles qui seraient de nature à créer de l'irritation et à amener la désunion parmi ses membres. Dans mon humble opinion, il devra être l'*Echo* fidèle des délibérations de la société et maintenir la bonne entente et l'harmonie indispensables au maintien des associations de ce genre ; car, le jour où ce journal sortira des limites qu'il s'est tracé, il deviendra un brandon de discorde et un élément de destruction dans votre société.

Je ne veux pas blâmer l'Union St Joseph d'avoir fondé un journal, loin de là, j'approuve l'idée de ses fondateurs ; je trouve la chose désirable et même nécessaire : mais, je le répète,

avec la liberté absolue dont jouit la presse, la liberté qui est voisine de la licence, il est de plus haute importance pour les directeurs de maintenir dans les limites de son programme.

Je l'ai dit en commençant, si je pouvais convenablement sortir de mon sujet, je pourrais peut-être vous entretenir plus longuement, mais comme je tiens à rester dans le rôle qui m'est assigné, je vais clore ces quelques remarques débitées sans ordre ni préparation.

Avant de terminer, cependant, je tiens à remercier les citoyens de St Hyacinthe pour avoir comme dans les occasions précédentes, prêté leur concours aux membres de l'Union St Joseph. Je remercie aussi, au nom des citoyens de St Hyacinthe, Messieurs les délégués des sociétés sœurs des différentes parties de la Province pour avoir bien voulu rehausser la célébrité de cette fête patronale et, par leur présence, témoigner de l'union et de la bonne entente qui existent entre ces diverses sociétés.

J'espère que la présence des messieurs délégués aura encore pour effet de stimuler davantage le zèle des membres de l'Union St Joseph, j'en ai le ferme espoir, ira toujours grandissant par le nombre de ceux qui en font partie par les ressources dont elle a besoin pour les services qu'elle est appelée à rendre.

Je vous remercie, messieurs, pour la bienveillante attention que vous m'avez prêtée, et vous dis : " au revoir ! "

DISCOURS DE M. O. DESMARAIS, DÉPUTÉ

M. le Président, Messieurs,

En jetant un regard sur le programme qui doit diriger les délibérations de cette assemblée, vous voyez qu'il y a un sujet qui m'est confié et qui est désigné comme suit : " De la possibilité d'un département d'épargnes." Après quelques remarques que j'ai à faire, je me bornerai à fort peu de paroles. J'en suis très aise, car les circonstances ne m'ont pas permis de m'occuper, ni de traiter longuement ce sujet à un point de vue plus vaste.

Ceux qui m'ont précédé ayant parlé sur la réunion de ce jour, et l'heure étant très avancée, je serai aussi court que possible. Vous en serez fort heureux, j'en suis convaincu. Je parle de la possibilité d'un département d'épargnes. Pour bien comprendre et bien saisir la portée de ce sujet, il faudrait connaître les intentions des directeurs de l'Union St Joseph. Si je les comprends bien par la

dont
fond
sous
ment
dans
du p
après
être
serai
neme
ciété
cent.
d'épa
n'y a
faire
certa
aux
crois
donn
très
néral
socié
les S
toute
donn
fruit
de ch
franc
tout
l'ouv
chôm
vrier
trava
mem
tain
qu'en
ment
d'éco
ciété
rait r
rait p
tion
peut
se pr
un au
soit a
dépô
plus
Or
Comm
m'on
toute
si-le
voir
mand